Plongez dans l'été avec la piscine de Gardanne

énergies

Gym, de la détente à la compétition, page 5

Bimensuel n° 95 - du 4 au 25 mai 98 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

AGENDA

MAI 98

- M 6 Inscription colos & camps jusqu'au 15 mai
- J 7
- V 8 Commémoration armistice 45
- S 9
- D 10 Mai, mois de la Chine : expos photo, cerfs-volants, films, contes, conférence santé...
- L 11
- M 12
- M 13 Sortie 3ème âge à Anduze
- J 14
- V 15 Salon du chauffage
- S 16 Récital piano
- D 17 Course VTT de l'Étoile
- L 18 Semaine Croix-rouge
- M 19 Visite Vieux-Gardanne Foyer 3ème âge
- M 20 Début expo Micik

Vitesse : faisons un effort, page 2

Les mineurs attendent toujours, page 8

La mission De France se perd dans les sables, le gouvernement envisage la fermeture de la mine avant 2005, les mineurs s'inquiètent de l'attitude de la direction, la Région et le Département apportent leur soutien... Retour sur les derniers rebondissements.

Bientôt de nouvelles poubelles, page 9

Trois conteneurs de tris sélectif vont ête enterrés sur le cours de la République, une première à Gardanne. Dès le mois d'octobre, les doubles poubelles (organiques et recyclables) vont être progressivement installées en ville.

Conseil municipal, page 6

Vous trouverez dans ce numéro le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril dernier.
Toutes les questions abordées y figurent, ainsi que le vote des élus. Vous pouvez aussi consulter le détail des délibérations et des interventions en mairie.

Biver

Village, ralentir !

ÇA VA VITE, TRÈS VITE, TROP VITE. ENTRE LE ROND-POINT DE LA DÉPARTEMENTALE 8, À MIMET, ET LA ZONE AVON, IL Y A QUATRE KILOMÈTRES DE DESCENTE, PRESQUE SANS VIRAGE.

Un vrai toboggan. Et au milieu, un village qui n'a cessé de grossir depuis le début du siècle : Biver. Et au milieu de ce village, une place pour le marché, une église et trois écoles accueillant plusieurs centaines d'enfants de 2 à 10 ans. On comprend l'inquiétude des policiers municipaux qui, tous les jours, sont là et voient passer les bolides sans pouvoir verbaliser (la loi leur interdit). *« Ce ne sont pas que les voitures qui sont en cause. Les deux roues aussi, et même les poids lourds, »* affirme Hervé Faget, qui habite le quartier. *« Plus bas, vers Casablanca, ça circule sans problème à 80 km/h, et la nuit, bien plus vite encore. »* Rappelons qu'à l'entrée de la commune, à hauteur du puits Gérard, la vitesse est limitée à 50 km/h, et même à 30 km/h devant l'église. La place traversante créée l'an dernier a certes réduit la vitesse. Mais le danger est là, même s'il s'est un peu déplacé. *« Nous appelons les automobilistes à un minimum de civisme, ajoute Denis Maillot, sinon il va finir par y avoir un accident très grave. »* Les solutions ne sont pas simples. Elles pourraient venir d'un élargissement de la D8 entre Mimet et Simiane, qui détournerait une grande partie de la circulation vers Marseille. La commune envisage également une liaison entre la D58 et la D58A, entre le carrefour Saint-Pierre et l'entrée de Collevieille, pour éviter de traverser le centre de Biver en venant de Marseille. En attendant, prudence.

B.C.

La descente sur Biver à hauteur du puits Gérard est tentante pour les automobilistes : la vitesse y est pourtant limitée à 50 km/h.

Photos : E. Petit

Deux morts, quinze blessés graves en cinq ans

A notre demande, le service départemental de la sécurité routière, qui dépend de la DDE, nous a fourni des statistiques sur les accidents de la route ayant fait des victimes. Cette étude porte sur la D 58, du rond-point de Mimet au Pesquier, et sur la D 58 A, du centre de Biver à l'entrée de Pechiney. En cinq ans, de 1993 à 1997, on compte deux morts (un piéton en mars 1994 et un automobiliste en février 1993), quinze blessés graves et 113 blessés légers. Rien que sur l'agglomération de Biver proprement dite, on dénombre toujours deux morts, onze blessés graves et 77 blessés légers. Ces chiffres ne sont pas excessifs (sauf bien sûr pour les victimes et leur famille) mais ils montrent à quel point la vitesse en agglomération peut être source de danger, surtout pour les piétons (un mort, deux blessés graves), les cyclistes (deux blessés graves) et les deux-roues motorisées (neuf blessés graves).

LE SECOURS CATHOLIQUE ORGANISE SA GRANDE BRADERIE de printemps le vendredi 8 mai de 8h à midi devant l'église Sainte-Marie à Gardanne. Vous y trouverez des fripes, du linge de maison, de la brocante, ainsi qu'un stand de gâteaux maison.

LE GROUPE SCOLAIRE BAYET-PRÉVERT a organisé une grande souscription au profit des enfants des deux écoles. Des centaines de Gardannais ont participé et certains ont gagné des lots conséquents : VTT, radio-cassette, livre, montre... liste des lauréats à consulter sur place.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE ORGANISE SA SEMAINE NATIONALE du 18 au 24 mai. Les bénévoles iront à la rencontre des habitants dans les quartiers et sur le marché pour expliquer le sens de leur engagement. Créée il y a 130 ans par Henri Dunant, la Croix-Rouge intervient en France auprès de 900 000 personnes en difficulté et compte 60 000 volontaires.

L'ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13 PROPOSE UNE SORTIE À LA BAMBOUSERAIE D'ANDUZE le jeudi 14 mai, comprenant une visite du site, un repas, une animation et un karaoké. Les inscriptions se prennent au bureau de l'avenue Léo-Lagrange tous les mardis de 9h à 11h.

L'ASSOCIATION AIDE ET LOISIRS 3 ÈME ÂGE propose une sortie à Salon-de-Provence le dimanche 17 mai. Au programme : visite de la maison de Nostradamus, restauration et animation. Rens. au 04 42 58 02 68.

LE FOYER NOSTRE OUSTAU ORGANISE LE MARDI 12 MAI un concours de boules (près du foyer), le jeudi 14 un thé dansant et le mardi 19 une balade commentée dans le vieux Gardanne, avec visite du musée Gardanne Autrefois.

GAZ DE FRANCE ORGANISE UN SALON DU CHAUFFAGE à Aix-en-Provence les 15 et 16 mai de 10h à 19h à l'agence du 68, avenue Saint-Jérôme. Destiné aux particuliers, ce salon vous en dira plus sur les divers types de chauffage et de production d'eau chaude au gaz naturel.

Douze immeubles à réhabiliter

La commune dispose d'un patrimoine immobilier dans la vieille ville, comme la chapelle des Pénitents, le musée Gardanne Autrefois, etc. Dans le lot, une douzaine d'immeubles sont destinés à loger des particuliers. Certains sont vides, d'autres occupés, les uns en mauvais état, les autres habitables. Pour rénover ces logements et les mettre à disposition des plus démunis, la Ville et la SEMAG a décidé de passer une convention avec les services de l'Etat et une société HLM qui aura pour mission d'organiser les travaux, de reloger les habitants et qui devra garantir à la Ville le choix des futurs locataires. « *Notre objectif est de remettre ces logements en état et d'y reloger, en fonction de leurs besoins, les personnes qui y vivent* » explique Jeannot Menfi, adjoint au maire chargé de la vieille ville. La procédure est lancée, elle devrait aboutir d'ici juin. La société HLM retenue gérera alors les immeubles pendant 99 ans avant de les rétrocéder à la Ville.

Cativel : on enterre la haute tension

La colline du Cativel et son moulin qui dominent la vieille ville vont bientôt être débarrassés de la ligne haute-tension (20 000 V) qui abîmait le paysage. Cette ligne, qui alimente la partie haute du cimetière, va être enterrée sous la rue du cimetière jusqu'au mur d'enceinte. Cette opération, pour la première fois, rentre dans le cadre d'une subvention entre le syndicat mixte EDF et la Ville, alors qu'avant c'était EDF qui décidait seul l'enterrement de ses lignes, en général pour des raisons pratiques. Désormais la commune peut décider quoi enterrer, dans le cadre de l'amélioration de l'environnement. D'autres lignes basse-tension vont être enterrées par la même occasion dans la rue du cimetière, tandis que dans la rue Kruger, des lignes suspendues par des potences vont être mises en façade, comme cela a déjà été fait notamment dans le faubourg de Gueydan. Ces travaux coûteront à la commune environ 500 000 F, et seront terminés en juin.

Le moulin va bientôt être débarassé des trois câbles haute-tension qui alimente le cimetière.

Photos : E. Petit

Le patrimoine immobilier de la commune va être réhabilité pour loger des personnes en difficulté.

Une place Forbin dans la vieille ville

L'affaire est passée un peu inaperçue en pleine semaine provençale, aussi il est bon d'y revenir un instant : la placette créée il y a deux ans à l'îlot Barra, au cœur de la vieille ville, a été baptisée place Forbin. Claude Forbin seigneur de Gardanne né en 1656, est devenu marin au service de Louis XIV pour qui il a écumé toutes les mers du globe. Son buste orne la façade au-dessus du passage qu'il empruntait pour se rendre à l'église.

Mine : le gouvernement doit nous écouter

Les mineurs sont à nouveau descendus dans la rue pour se faire entendre. Le gouvernement, en nommant un chargé de mission, avait suscité l'espoir d'autres choix. Cette mission, dont les conclusions définitives n'ont toujours pas été communiquées, ne s'est en fait contentée que de considérations techniques et financières, sans examiner l'ensemble des données économiques, sociales, humaines. Le gouvernement semble décidé à poursuivre la mise en place du pacte charbonnier élaboré par le ministre Longuet.

Je rappelle que les 14 maires,membres du Comité de défense de l'emploi du bassin minier ont fait des propositions alternatives à la fermeture et que le 9 décembre dernier, cette action a reçu le soutien des 8 députés de gauche des Bouches-du-Rhône (Sylvie Andrieux, Henri D'Attilio, Guy Hermier, Marius Masse, Roger Meï, Jean Tardito, Michel Vauzelle, Michel Vaxes).

Par ailleurs, l'association des communes minières de France a lancé un appel le 4 février en demandant au gouvernement de surseoir à toutes les décisions de fermeture des exploitations minières...

Je rappelle enfin que 1 000 jeunes ont rempli un formulaire de demande d'embauche à la mine et que la reconversion, qui coûte si cher, n'a créé que des emplois précaires. Le gouvernement ne peut continuer à faire la sourde oreille. On ne peut parler de lutte pour l'emploi et continuer à fermer les entreprises dépendant de l'État. Nous réfutons les arguments techniques (profondeur, sécurité, coût) mis en avant. Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de réorienter les choix pour notre pays en la matière.

J'ai demandé une entrevue au Ministre Strauss-Kahn et appellerai, si la position de fermeture était maintenue, une nouvelle fois la population du bassin minier à agir pour défendre l'avenir de ses enfants.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

Vacances, école

Il est temps de s'inscrire !

C'EST L'ÉPOQUE DES INSCRIPTIONS : POUR VOUS AIDER À PRÉPARER LES VACANCES DE VOS ENFANTS, MAIS AUSSI LEUR FUTURE RENTRÉE SCOLAIRE, ÉNERGIES VOUS DONNE QUELQUES DÉTAILS PRATIQUES... HISTOIRE DE S'Y RETROUVER. A l'heure actuelle, le service des affaires scolaires situé aux écoles du centre, avenue de Toulon, prend en charge les inscriptions liées à l'école (maternelle et primaire) et aux transports. Le service enfance, 17,rue Borély, s'occupe des colonies de vacances, des centres de loisirs et de la restauration scolaire. Il faut savoir que les inscriptions à l'école concernent tous les enfants qui entrent pour la première fois à la maternelle, ceux qui entrent en CP, les nouveaux arrivants et, parmi les Gardannais, ceux qui changent d'école. Les inscriptions pour les transports scolaires concernent les enfants de maternelle, de primaire et les collégiens. Pour ceux qui habitent des quartiers excentrés, le transport entre l'école et leur domicile dépend de la régie municipale, il est gratuit. Sinon, il y a possibilité d'utiliser le réseau Interbus. Pour être admis à la restauration scolaire, votre enfant doit être âgé de trois ans minimum et se trouver dans l'un des cas suivants : qu'il ait au moins deux frères ou sœurs scolarisés sur Gardanne, qu'il soit assujetti au transport scolaire, que ses deux parents travaillent ou qu'il soit issu d'une famille monoparentale. Les collégiens et lycéens s'inscrivent directement à la cantine de leur établissement.

Et les vacances ? En juillet-août, les centres aérés de Gardanne seront ouverts aux enfants scolarisés de 2 ans et demi minimum (des dérogations peuvent être faites) et les colonies de vacances aux 4-17 ans (destination la Drôme, les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, la Corse, l'Angleterre). L'OMJ propose des formules complémentaires aux ados. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Le service scolarité est ouvert au public les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le mercredi jusqu'à 15h30. Le service enfance est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

C.S.

En centre aéré ou en colonie de vacances, les activités ne manqueront pas aux mois de juillet et août.

Photos : E. Petit

Studieux ces enfants ! N'oubliez pas que leur future rentrée se prépare dès aujourd'hui.

A QUELLES DATES S'INSCRIRE ? Du 4 au 7 mai inscriptions en colonie pour les enfants qui n'ont jamais été inscrits auparavant et du 8 au 15 mai pour tous ceux qui sont déjà partis dans ce cadre. Dès le 18 mai, inscriptions en centres de loisirs et restauration scolaire pour laquelle nous vous conseillons ne pas attendre la rentrée. Du 18 mai au 12 juin, inscriptions dans les écoles. Dès le 25 août et pendant toute l'année, inscriptions pour le transport scolaire.

POUR OBTENIR LA PASSEPORT ENFANT NÉCESSAIRE au transport et à la restauration scolaire, aux centres de loisirs, à la garderie, il faut se munir d'une photographie d'identité et du carnet de santé. Cette carte donnant accès sur toute l'année aux activités pourra être renouvelé à partir du 18 mai.

DE QUELS PAPIERS FAUT-IL SE MUNIR POUR LES INSCRIPTIONS ?

Pour les inscriptions dans ***les écoles,*** le livret de famille et un justificatif de domicile (quittance EDF, ...) sont nécessaires. Pour les inscriptions au ***transport scolaire*** aucun papier n'est demandé sauf pour les enfants qui sont scolarisés dans des lieux non desservis par des lignes régulières. Leurs parents doivent se faire connaître avant la mi-octobre au service des affaires scolaires car ils ont la possibilité au bout d'un an d'être remboursés sur les trajets en apportant un justificatif de domicile, un certificat de scolarité et un RIB. Pour ***la restauraton scolaire,*** se munir du livret de famille, des bulletins de salaires des parents (si les deux travaillent), de la carte-passeport de l'enfant (s'il est assujetti au transport scolaire). Pour bénéficier d'une inscription en ***colonie,*** il faut se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, éventuellement des bons de vacances CAF ou Comité d'Entreprise (si vous en bénéficiez) et d'un acompte. Pour les inscriptions en ***centres de loisirs,*** il est nécessaire d'amener un justificatif de domicile, une photo, le carnet de santé, le numéro CAF, les bons de vacances CAF/CE, le paiement intégral.

Vers des démarches simplifiées

Chaque année, pour réaliser les inscriptions de vos enfants, il vous faut mettre en œuvre plusieurs types de démarches dans les services municipaux compétents : le service enfance et celui des affaires scolaires. D'ici la fin de l'année, ces deux services seront réunis dans des locaux adjacents, rue Borély. Les démarches seront simplifiées, un guichet unique sera créé et tout sera fait pour que les files d'attente au moment des inscriptions soient moins importantes qu'aujourd'hui. De plus, l'OMJ ne sera pas loin pour tout ce qui concerne les adolescents !

Gymnastique

Souplesse, muscle et grâce

AU COSEC, AVEC L'OLYMPIC GYM DE GARDANNE (OGG), LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS ONT LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À DIFFÉRENTES DISCIPLINES POUR LE LOISIR OU LA COMPÉTITION : BABY GYM, GYM RYTHMIQUE ET SPORTIVE (GRS) OU GYM ARTISTIQUE. En baby gym, les enfants sont admis dès leur cinquième année. Ils apprennent, par exemple, à imiter l'éléphant qui marche sur ses quatre pattes tendues ou le kangourou qui saute. Sans aucun doute cela doit être amusant ! La gym rythmique, que l'on peut pratiquer tout aussi jeune est un sport très gracieux qui développe la souplesse et la coordination motrice. Les rubans, le ballon, les massues, le cerceau, la corde sont autant d'objets que la gymnaste fait tourner, virevolter, danser autour d'elle. Pour cela, il faut être en accord avec la musique. Alors, on improvise des figures, histoire de mieux ressentir les choses, pour ensuite travailler sur de véritables chorégraphies. Certains enfants sont véritablement passionnés, comme Charlotte qui voudrait *« devenir entraîneur, »* ou comme Julie qui trouve que la gym rythmique s'apparente aux disciplines du cirque qu'elle voudrait exercer plus tard. La gymnastique artistique est plus acrobatique. Elle est basée sur des épreuves techniques et de force pour les garçons et essentiellement sur la souplesse pour les filles. Aux agrès, sur trampoline, au sol, la gymnastique artistique permet de développer la musculature des jeunes, mais elle comporte aussi quelques risques qui obligent les moniteurs à rester vigilants avec leurs élèves. Mais au bout du compte, il faut apprécier les performances de ces jeunes qui se contorsionnent avec tant de ressort et qui accèdent, à l'instar de Laurie Atzeni, jeune compétitrice du club, aux plus dures épreuves. Allez Laurie ! Le *flip*, autrement dit renversement arrière en appui sur les mains que tu accomplis sur poutre, ça laisse songeur...

C.S

La gymnastique artistique, un sport qui permet de développer agilité et souplesse. Des figures étonnantes, non ?

Photos : E. Petit

Des résultats convaincants

La section gymnastique artistique de l'OGG se porte bien. Laurie Atzeni est championne de Provence en catégorie cadettes, elle vient de disputer les championnats de zone à Divonne Les Bains. L'OGG a aussi son vainqueur de la coupe de Provence en catégorie benjamins : Yan Allemand. En gymnastique rythmique et sportive, Elodie Barra vient d'atteindre, à l'âge de 14 ans, le niveau fédéral. Son avenir sportif est prometteur. Ces dernières semaines, deux équipes (de la catégorie critérium 1) ont été classées 2èmes au niveau départemental et 3èmes au niveau régional en enchaînement au ballon.

ANNONCES

VTT

L'ASPE organise la sixième course VTT de l'Etoile le dimanche 17 mai. Le départ aura lieu au village de Mimet à 10h. La course, ouverte à toutes les catégories d'âge, comporte trois parcours assez sélectifs dans les collines de l'Etoile, de 12, 25 et 30 km. Les inscriptions se prennent à l'Office de Tourisme de Gardanne et à celui de Mimet.

Escrime

Ce mois-ci, le club gardannais participe en force aux championnats de France cadets à Bergerac (Dordogne), où nos Cyrano auront pour noms Annelyse Dhomps, Erwann Le Pechoux, Rémy Escoffier, Lionel Rolland et Kevin Munier.

RÉSULTATS

Football

Deux grands tournois pour les moins de treize ans ont eu lieu pendant les vacances de Pâques. Le premier, organisé par l'ASG au stade Victor-Savine, a vu la victoire d'Aix-en-Provence sur Martigues (3-2). Nice a terminé troisième devant Arles (2-1), Cannes cinquième devant Toulon (3-0) et Burel septième devant Gardanne (2-0). Le second, proposé par le Biver Sports au stade Saint-Pierre, a été remporté par les jeunes de l'Olympique de Marseille devant Nice, Vitrolles, Toulon, Les Caillols, Biver, Bastia et Monaco. Iddir Tati et Henri Cerri, auxquels ces tournois sont dédiés, auraient apprécié.

Escrime

Bons résultats pour la section escrime du club Léo-Lagrange. Le pupille Clément Richard a terminé premier à Aubagne, pendant qu'à Vichy, aux championnats interzones minimes, Kevin Munier finissait 6ème, Olivier Rolland 17ème, Aurélia Gauzargues 15ème et Anaïs Dhomps 26ème.

Automobile

Engagés dans le rallye de la Sainte-Beaume, le tandem bivérois Momon Fiori et Sophie Joseph ont failli créer la surprise. Après deux jours de course, le couple faisait mieux que se défendre, occupant la quatrième place de sa catégorie. C'est sur la route des crêtes entre Cassis et La Ciotat que la R5 Turbo i les lâchera, moteur cassé.

Compte-rendu
Conseil municipal du 10 avril

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N° 01 -
Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du jeudi 19 février 1998
Unanimité
M. Chéron : Juste une petite observation. Vous faites de l'information par le biais du journal *énergies*, ce que je trouve tout à fait normal. Lorsqu'ils reprennent les propos qui sont tenus par les différents intervenants, je souhaiterais qu'ils les reprennent en totalité. Il y a des coupures.
[NDLR : énergies publie une synthèse des interventions des élus à partir du compte-rendu réalisé par l'administration générale]

N° 02 - ***Adhésion d'une nouvelle commune (Stes-Maries-de-la-Mer) au Syndicat Mixte d'Electrification des Bouches-du-Rhône***
Unanimité

N° 03 - ***Signature d'un contrat de Prestation de service photographique avec Monsieur Edouard Petit***
M. Birindelli : Le service communication fait réaliser des reportages photographiques et tirages photos pour le bimensuel *énergies*. Il est amené également à produire des plaquettes ou documents divers. Il est proposé de faire assurer cette prestation par M. Edouard Petit, travailleur indépendant non salarié
Pour : 28 ; Abstentions : 2

N° 04 - ***Décision Modificative n°1 - Budget Principal - Exercice 1998 - Section Investissement***
Pour : 28 ; Abstentions : 2

N° 05 - ***Signature d'une convention d'ouverture de crédit avec le Crédit Local de France Banque***
M. Peltier : La convention d'ouverture de crédit arrive à expiration au 25 mai 1998. Dans le cadre de notre gestion de trésorerie, il convient de la renouveler afin de financer nos besoins ponctuels de liquidités.
Pour : 25 ; Contre : 3 ; Abstentions : 2

N° 06 - ***Redressement du Rôle de l'Eau - 2ème Semestre 1997***
Pour : 28 ; Abstentions : 2

N° 07 - ***Redressement du Rôle de l'Assainissement - 2ème Semestre 1997***
Pour : 28 ; Abstentions : 2

N° 08 - ***Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour l'entretien, la rénovation, et l'extension des réseaux d'eau potable et eaux usées de la Ville de Gardanne***
M. Bourgue : Le montant annuel est estimé à 1 350 000 F H.T. (900 000 F imputés au Budget de l'Eau - 450 000 F sur le Budget de l'Assainissement)
Unanimité

N° 09 - ***Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour réhabiliter les réseaux d'eau potable et mettre en place un réseau d'assainissement eaux usées - Lotissement La Crau***
M. Bourgue : Il est nécessaire de réaliser des travaux de mise en conformité de nos réseaux eau et assainissement au Lotissement La Crau. Le montant des travaux est estimé à 1 050 000 F TTC.
Unanimité

N° 10 - ***Vente d'un véhicule Express Tôlé Renault - Immatriculé 612 QV 13 (pour 7 500 F TTC)***
Pour : 28 ; Abstentions : 2

N° 11 - ***Renouvellement de l'adhésion de la Commune au Fonds de solidarité pour le logement (pour un montant de 2 F/habitant).***
Unanimité

N° 12 - ***Subvention à l'Association "Ligue de Provence de course d'orientation" (5 000 F)***
Unanimité

N° 13 - ***Subvention exceptionnelle à l'Association "Challenge Boxing Club" pour l'organisation d'un Gala de Boxe***
Unanimité

N° 14 - ***Subvention exceptionnelle au CLES.***
Mme Lombardo : Le CLES nous a sollicités pour le financement de divers projets ou manifestations sur l'année 1998.
- Participation au déplacement à Paris d'une équipe de Volley qui s'est qualifiée pour des phases finales;
- Déplacement de Didier Touat au Marathon de Barcelone;
- Prise en charge de la location d'un minibus pour organisation d'un camp d'adolescents pour un montant global de 10 000 F.
Unanimité

N° 15 - ***Subvention exceptionnelle aux Pionniers de France***
Mme Lombardo : Les Pionniers de France ont organisé les 25, 26 et 27 février 1998 un rassemblement en région parisienne. Dix enfants gardannais se sont rendus à cette manifestation (montant 1000 F).
Unanimité

N° 16 - ***Approbation du programme départemental de travaux urgents dans les collèges - 4ème Trimestre - Exercice 1997***
M. Payan : Des travaux de sécurité pour un montant de 14 790,24 F ont été réalisés au collège du Pesquier au 4ème Trimestre 1997. Participation de la mairie : 2 146 F.
Unanimité

N° 17 - ***Sollicitation de l'aide de l'Etat dans le cadre des Contrats d'Actions, de Prévention et de Sécurité (CAPS)***
Unanimité

N° 18 - ***Contrats d'aménagement du temps de l'enfant - Conventions d'interventions avec diverses associations***
Mme Marcolini : Une nouvelle association s'étant proposée pour intervenir, il convient de modifier la liste comme suit :
FCPE, Léo-Lagrange, CLES, Coup de pouce
Unanimité

N° 19 - ***Avis du Conseil municipal sur les mesures de Carte Scolaire pour l'année 1998***
Mme Marcolini : L'inspection Académique nous a transmis par courrier en date du 3 mars 1998 pour avis du Conseil municipal les mesures de carte scolaire pour l'année 1998.
L'inspection Académique propose une "fermeture à surveiller" à la maternelle de Biver.
Afin d'améliorer les conditions d'enseignement sur la commune, il est proposé de donner un avis défavorable à "cette fermeture à surveiller".
Unanimité

N° 20 - ***Sollicitation du versement d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales - Travaux de restructuration et d'extension de la cuisine de la crèche - Approbation du plan de financement***
Unanimité

N° 21 - ***Signature d'une convention avec EDF (ligne Gardanne- La Palun)***
Unanimité

N° 22 - ***Régularisation d'une cession gratuite - propriété de M. et Mme Randazzo Salvator***
Unanimité

Restructuration de la chaudière à charbon à la chaufferie des écoles.

Photo : E. Petit

N° 23 - ***Régularisation d'une cession gratuite - Avenue Pierre-Brossolette (Propriété Dalmasso)***
Unanimité

N° 24 - ***Signature d'un acte de cession gratuite Avenue Pierre-Brossolette - (Propriété de Mme Veuve Vidal)***
Unanimité

N° 25 - ***Création d'un déversoir de crues et élargissement du Vallat Saint-Pierre - Demande de prescription de l'enquête parcellaire***
Unanimité

N° 26 - ***Remboursement par assurance d'un poteau suite au sinistre du 5 novembre 1997 (indemnisation de 10 487,37 F)***
Unanimité

N° 27 - ***Remboursement par assurance des travaux de remise en état d'un rond-point suite au sinistre du 3 décembre 1997 (indemnisation de 14 399,64 F)***
Unanimité

N° 28 - ***Lancement d'une procédure de marché négocié pour "divers travaux de voirie" et signature du ou des marchés avec l'entreprise ou les entreprises retenues***
M. Menfi : Divers travaux d'aménagement de trottoirs et de construction d'aires de stationnement ont été inscrits au budget 98 pour un montant estimé à 560 000 F TTC.
Unanimité

N° 29 - ***Lancement d'une procédure de marché négocié et signature avec l'entreprise retenue pour des travaux de rénovation intérieure aux écoles Georges-Brassens et Elsa-Triolet***
M. Menfi : Les écoles maternelle Elsa-Triolet et primaire Georges-Brassens doivent faire l'objet de rénovation intérieure avec mise en oeuvre de fibres spéciales avant peinture. Le montant estimé des travaux s'élevant à 398 000 F.
Unanimité

N° 30 - ***Lancement d'une procédure de marché négocié et signature avec l'entreprise retenue pour des travaux de maçonnerie au groupe scolaire de Biver***
M. Menfi : Les travaux de rénovation au groupe scolaire de Biver ont été inscrits au budget primitif 98. Ils porteront sur des aménagements de cours et de réhabilitation extérieure de bâtiment pour un montant estimé à 430 000 F TTC.
Unanimité

N° 31 - ***Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature de marché avec les entreprises retenues pour la restructuration et la mise en place d'une chaudière charbon au sein de la chaufferie avenue des écoles***
M. Menfi : Afin de couvrir les besoins du réseau de chaleur, il est nécessaire de mettre en place une nouvelle chaudière charbon de 1 200 KW à la chaufferie collective de l'avenue des écoles. Le montant des travaux est estimé à 1,8 MF.
Unanimité

N° 32 - ***Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature du marché avec les entreprises retenues pour l'acquisition de véhicules et engins de voirie (pour un montant estimé à 1,2 MF)***
Unanimité

La Z.I. La Palun et sa voirie entièrement rénové.

Photo : E. Petit

N° 33 - ***Signature d'une convention pour l'entretien et la fourniture de matériel de protection contre l'incendie (pour un montant de 9 301 francs HT)***
Unanimité

N° 34 - ***Signature de l'avenant n°1 au marché - "Réhabilitation de la zone industrielle la Palun" - lot n°3 - Séparateur d'Hydrocarbures***
Unanimité

N° 35 - ***Signature de l'avenant n° 2 au marché "Réhabilitation de la zone industrielle la Palun" - Lot n°1 - canalisation eaux pluviales***
Unanimité

N° 36 - ***Dénomination de la place de l'Ilot Barra "place et fontaine Forbin"***
Unanimité

N° 37 - ***Délibération modifiant la délibération du 19 Février 1998 intitulée "Lancement d'un appel d'offres ouvert et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour la collecte et l'évacuation des déchets ménagers"***
La dépense sur 5 ans est estimée à 21 000 000 F.
La dépense estimée la première année est de 4 000 000 F TTC.
M. Chéron : Puisqu'on parle du ramassage des ordures ménagères, il y a toujours ce problème de poubelles qui sont laissées à l'anarchie au niveau des emplacements : dans la rue Jules-Ferry [...], en face du restaurant Le Tire Bouchon [...] devant l'école de Musique [...]
M. Bastide : On a effectivement divers endroits où c'est très difficile de mettre des conteneurs. Si par contre on ne les met pas, les gens sortent leurs poubelles le soir et les chiens s'y attaquent la nuit.
Unanimité

N° 38 - ***Sollicitation des subventions les plus larges possibles auprès du Conseil régional et de l'ADEME dans le cadre du développement et de l'amélioration de la collecte sélective***
Unanimité

N° 39 - ***Signature d'un contrat de vente de bois sur pieds avec M. Pirola - Exploitant forestier***
Unanimité

N° 40 - ***Signature d'une convention cadre avec le CDG 13 pour l'organisation de divers examens professionnels sur épreuves pour le personnel communal***
Unanimité

N° 41 - ***Signature d'une convention avec "le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques du livre et de la documentation" pour une action de formation intitulée "indexation matière"***
Unanimité

N° 42 - ***Signature d'une convention avec le CEMEA pour une action de formation intitulée "BAFA Perfectionnement"***
Unanimité

N° 43 - ***Signature d'une convention avec "Formation Emploi Avenir" pour une action de formation intitulée "nacelle éclairage public -habilitation" -***
Unanimité

N° 44 - ***Signature d'une convention avec "EMERGENCES" pour une action de formation intitulée "Préparation examen professionnel ATQ."***
Unanimité

M. Chéron : J'aurais voulu avoir la position de Monsieur Roger Mei ainsi que celle du Conseil municipal sur les différents problèmes qu'on rencontre actuellement sur Gardanne au niveau de la sécurité. [...] il y a des attaques de magasins, des violences sur personnes, des maisons visitées... Est-ce le fait d'un pur hasard ou est-ce que ce sont des faits habituels ?[...]
M. Mei : Il y a effectivement une recrudescence de vols. Il y a un climat tout à fait inacceptable. On a demandé à la gendarmerie de faire des efforts pour améliorer la surveillance, des patrouilles de nuit plus nombreuses. J'ai appelé le préfet de police et je lui ai demandé de faire un effort très important sur la commune de Gardanne. Nous soutenons les commerçants. J'espère que les trois ou quatre individus qui sont à l'origine de ces actes seront rapidement appréhendés.

Avenir de la mine

Dans les mains des politiques

LE 9 AVRIL DERNIER, UNE GRÈVE DE 24 HEURES A ÉTÉ LANCÉE PAR LE SYNDICAT MAJORITAIRE DES MINEURS, LA CGT. 200 GRÉVISTES SE SONT RENDUS DEVANT LE CONSEIL RÉGIONAL AFIN D'ÊTRE ENTENDUS PAR LES NOUVEAUX ÉLUS. *« La gauche a maintenant le pouvoir décisionnaire au niveau du département, de la région et du gouvernement. On attend qu'elle se prononce clairement sur ses intentions concernant le pacte charbonnier »* explique Jean-Pierrre Escanilla, délégué CGT. Huit mineurs ont été reçus par Stéphane Perret, directeur de cabinet de Michel Vauzelle et par Gérard Piel, nouvel élu du PC qui aura en charge les questions liées à l'énergie. Leurs inquiétudes sont grandes : *« actuellement, nous dit Guy Bonnet secrétaire général du syndicat, il est urgent de revoir les plans de production de la mine car nous n'approvisionnons plus correctement la centrale. »* Mais, au niveau de la direction, cette question n'est pas à l'ordre du jour. *« En ne prenant pas de mesures immédiates, on laisse volontairement pourrir la situation. Si les choix fondamentaux ne changent pas, c'est la mort de la mine bien avant 2005, peut-être en 2002. »* De son côté, Roger Meï a appris l'existence d'un courrier ministériel adressé à la direction CDF confirmant la décision de fermer la mine comme prévu, voire... plus tôt. Dans un communiqué de presse, il a rappelé ses propositions (cf. édito en page 3). Aujourd'hui, les délégués CGT souhaitent rencontrer directement Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances pour débattre avec lui. La Région appuie cette demande. Elle a par ailleurs donné son accord pour ouvrir, avec le Conseil général et les élus du bassin minier, une commission sur l'avenir du site. Une décision approuvée par les mineurs et la municipalité. Ceux-ci estiment que la mine a encore de bonnes ressources : *« une étude menée par le biais du Comité d'hygiène et de sécurité sur les conditions de travail vient de prouver qu'il y a un gisement exploitable en toute sécurité de 40 millions de tonnes de charbon »* déclarent-ils.

Christel Santacreux

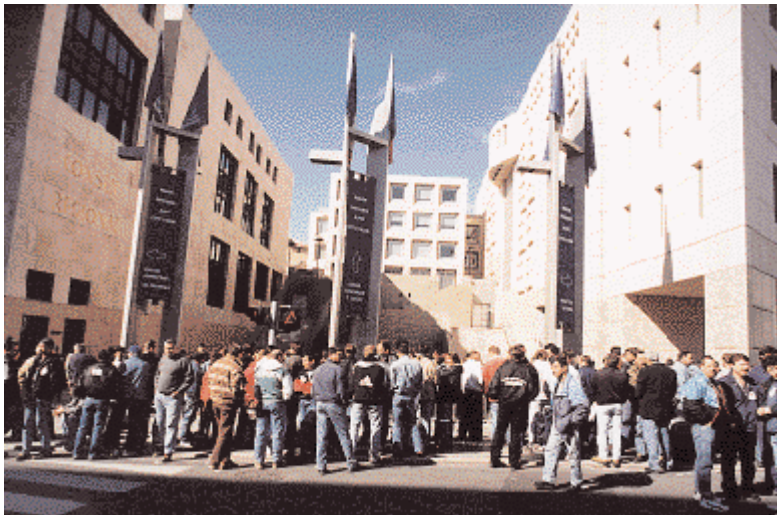

Piquet de grève devant le Conseil régional : les mineurs attendent la sortie de leurs collègues reçus par les nouveaux élus.

Photos : E. Petit

"Charbon - avenir", "Touche pas à ma mine", "Gagnons ensemble"... Autant de slogans que les mineurs ont choisi pour affirmer leurs positions.

Photo : E. Petit

De report en report

La mission Gustave de France, ingénieur général des mines, tarde à aboutir. Décidée en septembre 1997 par Christian Pierret secrétaire d'état à l'industrie, cette mission devait rouvrir le dossier de la mine : elle avait suscité l'espoir parmi les opposants à la fermeture. Il était prévu qu'une analyse de la situation serait faite qui tiendrait compte de tous les aspects de la question (les contraintes techniques, sociales et de sécurité). Mais Gustave de France renvoie de mois en mois sa remise de dossier. Prévue pour fin 1997, puis janvier 1998, ensuite mars, celle-ci est aujourd'hui reportée à fin avril. Voilà pourquoi aujourd'hui les mineurs souhaitent rencontrer directement le ministre Dominique Strauss-Kahn dans l'espoir que le dossier avance, sans plus attendre.

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE EST EN HAUSSE, elle a augmenté de 8% l'an dernier en raison de la progression du dollar qui s'est répercutée sur les achats de pétrole, de gaz et de charbon. Dans le même temps, l'indépendance nationale est en baisse. Pour la première fois depuis 1993, la France est dépendante à plus de 50 % en matière d'énergie. Par ailleurs, la consommation de charbon a perdu 11 points entre 1996 et 1997. Elle représente aujourd'hui 13,7% de la consommation totale d'énergies primaires en France.

POUR TOUT PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE, le comité de bassin d'emploi et la municipalité offrent des "chèques projets" permettant de bénéficier d'une heure de conseil gratuit auprès d'experts-comptables, avocats et généralistes. 43 chèques sont désormais disponibles au service économique de Gardanne (Tél. 04 42 51 79 50 pour prise de RdV). Ils sont valables jusqu'à la fin de l'année et permettront de se renseigner sur des points bien précis à la Maison de l'entreprise d'Aix-en-Provence. Les entreprises existantes de moins de 10 salariés sont elles aussi bénéficiaires de ce dispositif de conseil.

LES ACTES DU VI[ÈME] FORUM de Gardanne sont en cours de diffusion auprès d'entreprises, lycées, mairies et lieux publics. A Gardanne, on peut consulter cette publication à la Médiathèque ou au service du développement économique, avenue de Nice. Au sommaire : un compte rendu des deux tables-rondes qui avaient eu lieu en avril 1997. Ces tables-rondes portaient sur l'avenir du bassin minier à travers les activités de sous-traitance et de co-traitance. Elles avaient été suivies par des débats publics retranscrits dans les actes. Ceux-ci rassemblent des notions facilement accessibles et d'autres plus particulièrement destinées aux professionnels.

Tri sélectif

Bientôt de nouvelles poubelles

NOS CONTENEURS MARRONS CLASSIQUES ONT DU SOUCI À SE FAIRE : DANS QUELQUES MOIS, ILS DEVRONT PARTAGER LA CHAUSSÉE AVEC DES CONFRÈRES BLEUS. C'EST EN EFFET EN OCTOBRE QUE DÉMARRERA L'OPÉRATION "DOUBLE-POUBELLE" dans de nombreux quartiers de la commune. Vous serez alors invités, chez vous, à ne jeter dans votre poubelle habituelle que les déchets de nourriture, les emballages sales, tout ce qui est putrescible. A côté, vous stockerez ensemble le papier, le carton, le plastique, et les boîtes de conserve et canettes alu préalablement rincées (mais pas le verre, impossible à trier une fois cassé). L'intérêt ? Votre poubelle classique va se retrouver allégée, puisque les déchets putrescibles ne représentent qu'un tiers du total de ce que vous jetez. Au lieu de porter tout ça au point d'apport volontaire (PAV) le plus proche, vous n'aurez qu'à le déposer dans le conteneur bleu près de chez vous, en sortant vos poubelles. « *Les PAV servent à sensibiliser les habitants, on n'aurait pas pu commencer directement par la double poubelle* » remarque Cyril Girard, responsable du service environnement. « *Ce dispositif complétera les points d'apport volontaire, qui sont désormais quasiment au complet, précise Bernard Bastide, adjoint au maire chargé de l'environnement. Il nous reste encore à installer trois conteneurs sur le cours de la République.* » Plus exactement... sous le cours, puisqu'ils devraient être enterrés. Ne dépasseront que trois réceptacles semblables aux poubelles de rue. Discrétion assurée, aussi bien d'un point de vue esthétique qu'acoustique. Si l'expérience est concluante, elle pourrait être renouvelée à Biver.

B.C.

Photo : E. Petit

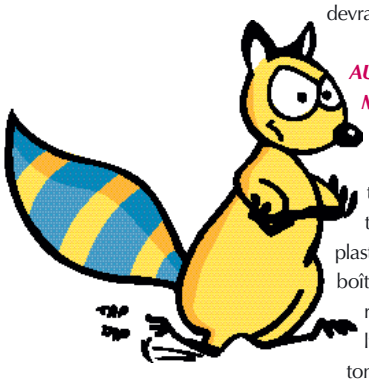

Voilà à quoi ressemblera un conteneur enterré. Seule une borne dépasse (ici, à Marseille).

LA VILLE A DÉCIDÉ D'INSTALLER AUSSI DES DOUBLES-POUBELLES dans les locaux municipaux. Dans chaque bureau, la poubelle classique sera jumelée avec une poubelle papier. Et une société, Antarès, passera chaque semaine pour récupérer le papier trié. Les écoles (dès septembre), la Poste, l'ANPE, la perception et les banques devraient suivre.

AU PREMIER TRIMESTRE 1998, 40 TONNES DE VERRE ont été collectées, 37,5 tonnes de papier et carton, 3,32 tonnes de plastique et 56 kilos de boîtes métal. Rappelons les résultats définitifs pour l'année 1997 : 130 tonnes de verre; 143 tonnes de papier, 10,5 tonnes de plastique et 220 kilos de métal.

LE NOMBRE DE CONTENEURS POUR LE VERRE, va être doublé dans les points d'apport volontaire, pour passer de 22 à une quarantaine afin de mieux répondre à la demande. Le verre ne pourra en effet pas être jeté dans les conteneurs bleus. A noter qu'un nouveau point d'apport volontaire (papier et verre) a été installé sur le boulevard de Gaulle. Il remplace celui de la place Gambetta.

LES CONTENEURS POUBELLES DANS LES QUARTIERS EXCENTRÉS de la commune vont être progressivement installés sur des dalles de béton et encerclés par des barrières métalliques, pour éviter qu'ils soient constamment déplacés. Déjà expérimenté sur quarante sites, cet équipement sera généralisé en 1999.

QUATRE EMPLOIS-JEUNES DEVRAIENT ÊTRE EMBAUCHÉS prochainement par le service environnement. Ces quatre "ambassadeurs du tri" auront pour mission d'expliquer aux particuliers le principe du tri sélectif et de la double poubelle, et pourront aussi aller chercher les déchets verts avec un camion chez les gens qui n'ont pas de moyen de transport pour acheminer les végétaux vers la déchetterie.

Prévert est en avance

L'école Prévert n'a attendu personne pour promouvoir le tri sélectif. La classe de CM2 B de M^me^ Allietta, par exemple, s'est organisée depuis janvier pour collecter les papiers dans toutes les classes. Des équipes de deux ou trois enfants ont été formées, autant d'équipes que de classes. Dans chaque salle, deux poubelles ont été installées : l'une pour le papier (chutes de découpages, des pages de classeurs, des vieux dessins, des cahiers de brouillon remplis), l'autre pour tout le reste. Les classes sont invitées à sortir chaque jour leur poubelle papier devant la porte à 13h30. Le papier est récupéré dans un gros sac noir et transporté par un des enfants de l'équipe jusqu'au conteneur vert de l'avenue des Écoles. « *Nous récupérons au minimum un plein sac de 50 litres par jour, parfois deux. Et nous passons aussi en salle des enseignants,* » ajoute Mme Allietta. Il n'est pas interdit de suivre l'exemple...

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **Setter anglais** pure race 1 an, vacciné tatoué (3000F) Tél. 04 42 51 40 60

☛ Vds **vêtements,** chaussures et divers de la naissance à 4 ans (prix intér.) Tél. 04 42 65 83 00

☛ Vds **landau/poussette,** stérilisateur + divers access. BB TBE. Tél. 04 42 51 79 23 ap. midi

☛ Vds **portail en fer forgé** de 4 m de large+portillon de 1 m de large. Jamais posé (10000 francs) Tél. 04 42 51 26 48

☛ Vends **cuisinière 4 feux** gaz, tourne broche , grill, four catalyse + tuyau et bouteille 6 kg (1500F) Tél. 04 42 51 41 90

☛ Vds cause départ **piscine démontable** ronde 3,60 m diam. (1600F) + fauteuil de repos neuf (val. 3500F cédé à 1600F) + machine à coudre de confection Singer (600F) Tél. 04 42 51 38 47 HR

☛ Vds **chiots Bichon maltais,** vacciné, tatoué (2500F) Tél. 04 42 65 99 75

☛ Vds **CD (30F) +** cassettes (20F) + poupée porcelaine (50F) et jeux vidéo (50F) Tél. 04 42 51 24 39

☛ Vds **lecteur CD/vidéo,** trait. de texte, AX 330, table mixage état neuf. Tél. soir 04 42 58 35 96

☛ Vds **rampe chauffage** infra rouge long. 71 cm. Etat neuf. 220/240 volts - 840/1000 Watts (100F) Tél. 04 42 58 35 79

☛ Vds canne **voiture antivol** (80F) + beau canapé tissu 4/5 pl. modulable TBE (1880F) + table cuisine et tabourets bois escamot. (280F) + 2 paire voilage à poser (180F le lot) + divers cuis. (50F l'un) + 1 paire escarpins cuir noir/doré point. 36 (180F) Tél. 04 42 58 86 17 HR

☛ Vds **encyclopédie** tout l'univers état neuf (1500F) Tél. 06 85 65 67 55 ap. 19 h

☛ Vds **orgue Yamaha** électone EL 7. 2 clav. 1 pédalier val. neuf (13000F cédé à 8000F) Tél. 04 42 92 15 45

☛ Vds **cireuse lustreuse** aspirante (Val. 1100F, cédé à 350F) + vds lit enfant toile TBE (200F) Tél. 04 42 65 94 68

☛ Vds **mini four +** four vertical (1200 F) Tél. 04 42 58 22 56

☛ Vds **salon cuir** marron (5 pièces, 7 pl. (val. 13000 F cédé à 6000F) Tél. 04 42 51 47 29

☛ Vds **bottes cuir** marron T38 neuves. Tél. 04 42 58 03 14 HR

☛ Part. achète, vd ou échange **télécartes.** Tél. 04 42 58 15 76

☛ Vds **lot K7 vidéo +** guitare élect. + ampli + 2 meubles pr K7 + chaine stéréo. Tél. 04 42 51 52 50

☛ Vds **robe demoiselle d'honneur** tte perlée 5/6 ans. Neuve. Tél. 04 42 51 18 92

☛ **Jument 10 ans** tte douce, cherche cav. pour promenade et carrière demi-pension (500F/mois)Tél. 04 42 69 92 19

☛ Vds **2 lits bb +** matelas, couettes, draps (600 F l'un) Tél. 04 42 58 34 99

☛ Vds **meuble TV,** bibliothèque. BE. Tél. 04 42 51 50 32

☛ Donne **cocker américain** femelle 2 ans avec pédigrée Tél. 04 42 65 86 93

☛ Vds **vêtements H.F.E.** TBE + 2 rideaux séjour, chbre + bocal poissons + vélo garçon + cafetière expresso + combi de ski 4 ans Tél. 04 42 65 83 13

☛ Vds beau **landau jumeaux** (600F) + porte d'armoire ancienne chêne (1000F) + bureau (150F) + 2 chaises bois (100F) + fauteuil paillé ancien (700F) Tél. 04 42 58 81 69

☛ Vds **secretaire chêne** massif état neuf (850F) Tél. 04 42 58 05 30 HR

☛ Vds **aquarium complet** 37 p. avec filtre, pompe, chauffage, éclairage. TBE (300F) Tél. Cathy 04 42 65 46 84 HB

☛ Vds **tuiles plates +** 5 poutres + cuve à mazout 2000 l. + chaudière fuël+ radiateurs Tél. 04 42 58 45 61

☛ Vds **stérilisateur élect.** neuf (200F) + chauffe biberon (90F) + cosi BB neuf (280F) + pantalon cuir noir dame T.40 neuf Tél. 04 42 58 19 22

☛ Vds **armoire** (3500F) + commode (2000F) en pin Tél. 04 42 58 18 77

☛ Part. **vd salon cuir**/bois état neuf couleur gris foncé (15000F) Tél. 04 42 58 00 18

☛ Vds **divers meubles** + accessoires BB à bas prix. Tél. 04 42 51 59 19 ap. 18 h

☛ Vds **toboggan dble vague** B.E (h. 1,67 m L. 3,85 m) (600F) Tél. 04 42 58 19 81 H.R

LOGEMENT

☛ Part. **partage garage** secteur lycée (150 F/mois) Tél. 06 14 69 65 15

☛ Vds **maison de village**. cuisine intégrée (35 U.) Tél. 04 42 04 62 71

☛ Vds **studio meublé** 15,70 m2 Tél. 04 42 58 40 16 HR

☛ Part. vd **villa 156 m²** site exceptionnel 5000 m2 clos arboré + piscine 5X10 m (1 460 000 F) Tél. 04 42 51 19 65

☛ Vds **petite villa à Vias** (34) 400 m plage. 35 m2 meublée (275000F)Tél. 04 42 51 73 54 HB

☛ Vds **villa T4** à Gardanne près du centre. 250 m2 terrain. Cuis. intég. garage (725000F) Tél. 04 42 51 59 66

☛ Fonctionnaire cherche **location T2** à Gardanne Tél. 04 42 51 53 83 HB

☛ Part. achète à Gardanne **T1 ou T2** Tél. 04 42 58 14 01 ap. 20 h

☛ Association cherche **local environ 20 m2** Tél. 04 42 51 51 37

☛ Urgent **cherche location** appart. T5 Gardanne ou environ Tél. 04 42 58 47 60 bur. 04 42 58 10 56 dom.

☛ Vds **maison T4** à Gardanne (115 m2/350 m2.) 2 niv. garage, terrasse (71 U.) Tél. 04 42 22 44 73

☛ Jeune couple **achète petite maison** + terrain. Tél. 04 42 58 02 52

☛ Vds **cabanon à Pourcieux** (Var) 40 m2 + four à pizza, barbecue) 8000 m terrain. Tél. 04 42 51 38 06

☛ Vds **lotiss. villa 120 m²** . 4 chbres / 600 m2 terrain, piscine, garage (995000F) Tél. 04 42 61 32 60

☛ Loue **local commerc.** à Gardanne 15 m2 Exc. état loyer (1000F) Tél. 04 42 51 33 29

☛ **Bail à céder** ts commerces 24 m2 à Gardanne + empl. marché loyer mod. (110000F à déb.) Tél. 06 11 15 27 71

☛ Part. cherche à **louer T3-T2** + mezzanine poss. jardin loyer max. 3000F CC Tél. 04 42 65 89 61

OFFRES DE SERVICE

☛ **Assistante maternelle agréée** garderait enf. 0/6 ans dans villa avec jardin à Gardanne. Tél. 04 42 58 45 61

☛ JF sérieuse ferait **h. ménage,** repassage et garde d'enfants Tél. 04 42 51 24 39

☛ Votre **ménage de Printemps,** je m'en occupe, travail soigné + baby sitting Gardanne et alentours Tél. 04 42 58 94 07

☛ Dame ferait **ménage et** repassage, accompagne enfant à l'école ou garde à dom. Tél. 04 42 51 53 93

☛ Etudiante donne **crs Franc. Angl. Esp**. + aide devoirs, prim. coll. Tél. 04 42 51 01 07

☛ Etudiante donne crs, **aide aux devoirs,** déplac. Tél. 04 42 58 25 74

☛ Dame motorisée, cherche **h. ménage, repassage**. Bonne expér. références Tél. 04 42 51 08 22

VEHICULES

☛ Vds **caravane Digue 450 D.** 4/5 pl. avec stabilisateur et roue de secours. Etat neuf. (12000F) Tél. 04 42 58 21 31 - 04 42 51 58 25

☛ Vds **yamaha 125 TDR.** An 96. Etat neuf Tél. 04 42 51 78 03 Bur. 04 42 51 47 33 dom.

☛ Vds **vélo enfant** 4/7 ans VTT TBE (200F) et achète vélo enf. 7/10 ans VTT BE Tél. 04 42 51 26 05

☛ Vds **Yamaha 1000 FZR,** alarme 25000 kms Argus Tél. 04 42 58 05 94

☛ Vds **attelage complet 306** (300F) Tél. 04 42 58 10 04 HR

☛ Vds **moteur Audi 100 Diesel** an 92. 80 000 km état neuf (5000F) Tél. 04 42 58 46 61

☛ Vds **2 R5** année 83-84 TBE CT OK (7000F l'une) + R 9 Broadway an 86 CT OK (8000F) Tél. 04 42 51 16 18

☛ Vds **vélomoteur** motobécane équipé compét. TBE (3000F) Tél. 04 42 51 17 15

☛ Vds moto **Apria RX 250** Enduro non homol. an 90 (7000F) Tél. 06 85 65 67 55 ap. 19 h

☛ Vds **Fiat Tipo** 77000 km. TBE à voir (22000F) Tél. 04 42 58 21 54 HR

Mots Croisés n°86

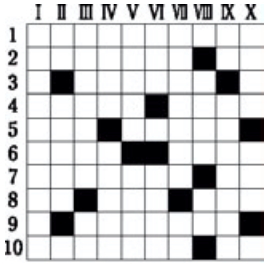

HORIZONTALEMENT

- 1. Qui est sur le bord. - 2. Peintre et sculpteur du Moyen Age. Conjonction. - 3. Certains sont des faveurs. - 4. Manier doucement. Lettre grecque. - 5. Belle saison. Puce à l'oreille. - 6. Monnaie d'Espagne. Vrai. - 7. Jeu de cartes. Pronom. - 8. Chemin des haleurs. Ne coule pas dans son département. Place d'armes. - 9. Révoltante. - 10. Ensemble de connaissances fondées sur l'étude. Conjonction.

VERTICALEMENT

- I. Qui sont selon le sens strict des mots. - II. Romains de Milan. Il a le bras long. - III. Voisine avec l'enclume dans l'oreille. Adverbe. - IV. Puits naturel dans les Causses. S'offre parfois un coup de rouge. - V. Fleuve d'Italie. Matière à réflexion. - VI. Sa gorge est cravatée de chanvre. Emotion du comédien. - VII. Trace laissée par la roue dans un sol détrempé. Au monde. VIII. Mise en bas. La fin du trajet. - IX. Interjection. Ville d'Algérie. - X. Il fume et crache. Vieux loup.

Solutions du N°85

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	D	E	T	R	A	C	T	E	U	R
2	R	A	I	E	S	■	A	C	T	E
3	O	U	R	S	■	E	L	U	■	N
4	M	■	A	S	I	L	E	■	I	A
5	A	N	G	O	R	A	■	S	O	R
6	D	N	I	E	R	■	N	O	E	U	D
7	A	N	■	I	A	■	T	R	E	S
8	I	■	■	■	I	M	A	G	E	■
9	R	A	T	E	■	A	N	E	■	A
10	E	D	F	■	L	I	T	■	E	S

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Menus Restaurants scolaires

Lundi 4 mai
Mousse de volaille / nuggets de poulet / P.pois à la française / fromage ou yaourt / fruits variés

Mardi 5 mai
Radis beurre / rosbeef / chou fleur à la polonaise / yaourts variés

Mercredi 6 mai
Salade d'Ebly / filet de lieu meunière / gratin de blettes / fruits variés

Jeudi 7 mai
Salade niçoise / raviolis + rapé / fromages variés / glace

Lundi 11 mai
Poireaux vinaigrette / bull beef / pâtes + râpé / petits suisses aux fruits

Mardi 12 mai
Friand au fromage / chou farci / camembert ou yaourt / poire

Mercredi 13 mai
Tomates à la mozarella / poulet basquaise / riz créole / emmental / marron'suisse

Jeudi 14 mai
Salade verte + mimolette / rôti d'agneau / flageolets / glace

Vendredi 15 mai
Melon / poissonnette + citron / haricots verts persillés / yaourts aromatisés

Lundi 18 mai
Betteraves + céleri rave / bourguignon / polenta / chocolat liégeois

Mardi 19 mai
Duo fenouil + carottes / rôti de porc ou dinde / courgettes sautées / boursin ou yaourt / pâtisserie

Mercredi 20 mai
Salade pâtes au basilic / escalope viennoise / champignons sautés / haricots verts / fraises au sucre

Vendredi 22 mai
Salade de tomates / steack haché / pommes noisettes / cœur nonette / yaourt / banane

La vente des tickets de cantine se fait désormais au service enfance, 17, rue Borély les lundis, mardis, vendredis de 8h à 12h et le mercredi 8h30 à 12h.

A Biver la vente se fait le jeudi de 8h à 12h à la mairie annexe.

énergies n°95
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Christel SANTACREUX, Pierre MAGNETTO (Editoriale)
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Vacances

Pensez à vos papiers

LES GRANDES VACANCES D'ÉTÉ APPROCHENT À GRANDS PAS. ALORS N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE POUR ÉTABLIR VOS NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS OU VISAS... Car en la matière, les urgences ne sont jamais prises en compte sauf pour motifs professionnels. La carte nationale d'identité est valable 10 ans. Désormais appelée "carte sécurisée" depuis qu'elle est établie par informatique à Limoges, elle est délivrée en 3 semaines. Toutefois, à cette époque de l'année, il faut compter un délai plus long (5 semaines), les demandes étant nombreuses. Plusieurs types de documents sont nécessaires. Dans tous les cas, il faut se munir d'un acte de naissance délivré par la mairie de votre lieu de naissance ou, pour les Français nés à l'étranger, par l'état civil central de Nantes (pour cela, il existe un service minitel : le 3615 Francemonde*sce). Par ailleurs, les enfants qui partent sans leurs parents doivent être munis d'une autorisation de sortie du territoire délivrée en mairie. Pour toutes les personnes qui sortent de la communauté européenne, le passeport est nécessaire (partout il est valable 5 ans, en Europe il est valable 10 ans). Comptez 15 jours à 3 semaines pour l'obtenir. Les visas sont délivrés par les ambassades et les consulats qui sont nombreux sur Marseille.

L'état civil de Gardanne est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

C.S

Les cartes postales, c'est pour bientôt.
Mais les papiers, c'est maintenant qu'il faut y penser.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	04 42 51 79 00
SEMAG Vieille Ville	04 42 58 40 00
Taxis (station)	04 42 58 35 98
Taxis (Biver)	voiture 04 91 97 46 56
SNCF	04 91 50 00 00
	08 36 35 35 35
Interbus	04 42 58 34 29
ANPE	04 42 65 42 40
Sécurité Sociale	04 42 65 41 70
Trésor Public	04 42 58 35 28
Centre médico-scolaire	04 42 58 35 66
DISS (Ass. soc. sur RdV)	04 42 58 39 29
Enfance maltraitée	119
CMP ACANTHE	04 42 58 25 68
Polyclinique St-Jean	04 42 65 61 00
Sécurité sociale mineurs	04 42 65 46 00 (admn.)
Mèdecin de garde (mines)	04 42 65 46 09
Ramassage des monstres	08 00 04 15 31
Pharmacies de garde (nuit)	04 42 58 43 93
SOS médecin	04 42 51 46 47
Médecin de garde	04 42 51 10 10
SOS vétérinaire	04 42 59 90 62
Pompiers	04 42 51 79 40
Urgence Pompiers	18
Police municipale	04 42 58 34 14
Fourrière	04 42 58 29 13
Gendarmerie nationale	04 42 58 30 10
Services des Eaux	04 42 51 79 75
EDF-GDF	04 42 51 09 09
Sécurité Gaz (Dépan.)	04 42 51 45 45
Electricité (Dépan.)	04 42 58 32 42

Permanences diverses

JURIDIQUES

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél : 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ **Conciliateur** : lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ Un service d'**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange.
Tél. 04 42 51 42 14

■ **Aix Emploi Relais** lundi 8h30 à 12h, mardi 13h30 à 17h30 à la Maison du Peuple
Tél. 04 42 51 56 21

RETRAITE

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Av de Nice

■ ***Administratives:*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales:*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Martine Hernandez :*** vendredi après-midi sur RdV, permanence mercredi après-midi sans RdV.

■ ***Marie-Claire Pertus :*** lundi après-midi et vendredi matin sur RdV.

■ Le service d'**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

Un printemps chinois

NEUF ANS APRÈS LE TRAGIQUE PRINTEMPS DE PÉKIN, LA CHINE FAIT IRRUPTION À GARDANNE PENDANT TOUT LE MOIS DE MAI.

A l'Espace Bontemps, une exposition (du 5 au 19 mai) réalisée par Pierre Blanc, de l'OMC, vous donnera en une vingtaine de panneaux illustrés les indispensables repères historiques de l'espace chinois, du 24 ème siècle avant notre ère à 1927. A la Médiathèque, vous découvrirez la vision originale de Shanghaï (du 5 au 27 mai) à travers d'immenses photos panoramiques prises par Éric Franceschi, un "ancien" d'énergies qui travaille maintenant pour *Libération*. Toujours à la Médiathèque, une exposition (du 5 au 27) présentera 24 cerfs-volants chinois, ces drôles d'objets inventés il y a quatre mille ans. Un atelier pour les enfants de 10 à 12 ans sera organisé le mercredi 6 mai dans le parc de Font du Roy. En vidéo, ne manquez pas le très bon documentaire *Chine bleue, Chine jaune* (le 20 à 18h à l'auditorium de la Médiathèque) réalisé à partir des images d'archives chinoises par Ahmed Lallem. Ce nom vous dit sûrement quelque chose : c'est le réalisateur algérien qui avait filmé le salon du livre antifasciste en novembre dernier. La projection sera suivie d'un débat. Au cinéma, le 3 Casino présentera un film chinois récent par semaine : *La môme singe* de Xiao Yenwang (du 6 au 12 mai), *les Cendres du temps* de Wong Karwai (du 13 au 19 mai) et *Goodbye, south, goodbye* de Hou Xiaoxian (du 20 au 26 mai). La Médiathèque vous proposera également une séance de conte (le 16 mai à 16h) intitulée *Les aventures du singe pèlerin,* extrait du roman populaire "le voyage en Occident". Enfin, le docteur Alain Ribaute, du centre de santé, vous dira tout sur la médecine traditionnelle et la pensée chinoise, mettant en parallèle la philosophie et les soins (le 12 mai à 20h30 à l'espace Bontemps. Un programme complet et détaillé du mois de la Chine est disponible à l'OMC : 1, Bd Bontemps.

B.C.

Du 20 au 30 mai

Biver vu par Francine Micik

Le projet artistique de Francine Micik, Bivéroise et élève de l'atelier d'arts plastiques est d'une grande simplicité : refaire vivre sur la toile le Biver de son enfance, à partir de vieilles photos et de cartes postales. En contrepoint, elle a également peint le Biver d'aujourd'hui, plus moderne, plus urbanisé, mais qui a su garder quelque chose d'indéfinissable qui le caractérise et qui le rend unique pour ceux qui y vivent. Traduire cet indéfinissable en peinture, c'est le pari de Francine. A vous de voir si le pari est tenu. A l'Espace Bontemps, du 20 au 30 mai. Entrée libre.

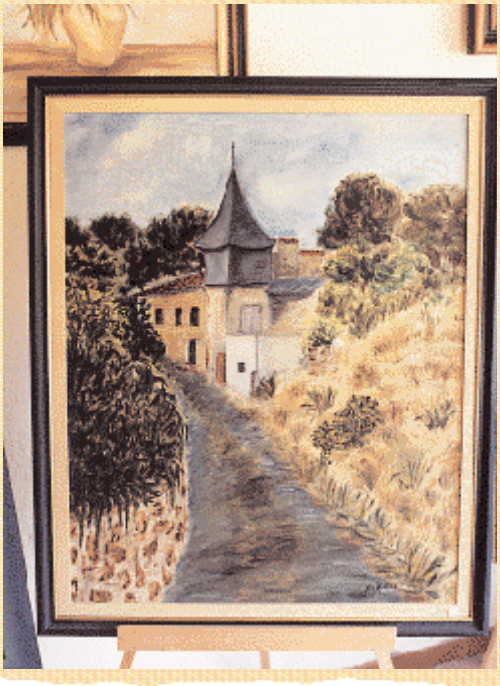

Le 17 mai

Le rallye des cinéphiles

La première édition, en octobre dernier, avait attiré une cinquantaine d'amateurs, sur les routes de Mimet, Biver, Beaurecueil et Gardanne. Sur le principe classique du rallye, il fallait répondre à des questions de culture générale sur le cinéma. Les Alluminés du ciné remettent donc ça le dimanche 17 mai prochain, en plein festival de Cannes. Pour vous inscrire, téléphonez au 06 11 51 35 40.

Le mardi 5 mai

Conférence peinture

Comment définir l'art contemporain en peinture ? Est-il vraiment novateur ou ne retourne-t-il pas vers une forme d'académisme ? La nostalgie du passé dont font preuve certains artistes d'aujourd'hui est-elle durable ou s'effacera-t-elle derrière de réelles innovations picturales ? A travers de nombreux exemples présentés en diapos dans l'auditorium de la Médiathèque, Martine Viala défrichera les différentes tendances qui préfigurent l'art du 21 ème siècle.

Le 16 mai

Récital de piano

Olivia Paloyan est une ancienne élève de l'école de musique de Gardanne, et depuis elle a fait du chemin, décrochant même la médaille d'or du conservatoire d'Aix-en-Provence. Le 16 mai, elle interprétera pour vous Beethoven, Ligeti et Chopin, à l'auditorium de la Médiathèque.